



**HAL**  
open science

# Giovanni Botero et la langue machiavélienne de la politique et de la guerre

Romain Descendre

► **To cite this version:**

Romain Descendre. Giovanni Botero et la langue machiavélienne de la politique et de la guerre. A. Fontana, J.-L. Fournel, X. Tabet et J.-C. Zancarini (dir.). Langues et écritures de la République et de la guerre. Etudes sur Machiavel, Name, p. 419-445, 2004. halshs-00120012

**HAL Id: halshs-00120012**

**<https://shs.hal.science/halshs-00120012>**

Submitted on 12 Dec 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Romain DESCENDRE (ENS-LSH Lyon / UMR CNRS 5206 Triangle)

« Giovanni Botero et la langue machiavélienne de la politique et de la guerre », in *Langues et écritures de la République et de la guerre. Etudes sur Machiavel*, A. Fontana, J.-L. Fournel, X. Tabet et J.-C. Zancarini (dir.), Name edizioni, Gênes, 2004, p. 419-445.

### **Giovanni Botero et la langue machiavélienne de la politique et de la guerre**

L'histoire de la pensée politique européenne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle a longtemps été présentée à travers le filtre de l'opposition entre machiavélisme et anti-machiavélisme. A plusieurs égards, celle-ci peut sembler aujourd'hui relativement insatisfaisante. En effet, l'étude approfondie des textes qui se réclament de l'anti-machiavélisme fait apparaître non seulement une grande diversité de choix et de positionnements, mais tend même souvent à infirmer radicalement cet anti-machiavélisme supposé. Certes, il ne saurait être question de nier l'existence d'un anti-machiavélisme historique, qui apparaît au travers de très nombreux textes. Mais il convient de mettre en évidence sa fonction instrumentale et stratégique : il est avant tout l'instrument commun des batailles idéologiques de l'époque, non leur enjeu véritable. C'est notamment le cas dans le contexte français. On sait que c'est à tort que les *Discours* de Gentillet ont été rebaptisés par le titre laconique d'« *Anti-Machiavel* »<sup>1</sup>. Comme cela a été rappelé tout récemment, « il faut absolument remarquer que les idées les plus innovantes de ces années là, celles qui étaient destinées à durer et qui sont nées de la réflexion politique sur la crise institutionnelle du royaume, furent entièrement ou en grande partie étrangères à la polémique anti-machiavélienne dont elles se revêtaient »<sup>2</sup>.

S'il ne fait guère de doute que dans la France des guerres de religion la nature machiavélienne ou anti-machiavélienne des uns et des autres importe finalement bien moins que l'utilité politique de leurs idées pour un État en crise, peut-on en dire autant de l'Italie de la Contre-Réforme ? Contrairement à la France, c'est d'abord un impératif

---

<sup>1</sup> Le titre exact du livre de Gentillet est en effet : *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume ou autre principauté, divisé en trois parties: a savoir, du conseil, de la religion et police que doit tenir un prince. Contre Nicolas Machiavel Florentin* [1576].

<sup>2</sup> Paolo Carta, « Les exilés italiens et l'anti-machiavélisme français au XVI<sup>e</sup> siècle », *Laboratoire italien*, 3/2002, p. 93-117, citation p. 95-96. Sur le sujet, voir aussi, du même, « I primi editori dei "Ricordi" di Francesco Guicciardini e la tradizione aristotelica », in *La tradizione aristotelica nel Rinascimento*, a cura di G. Rossi, Giappicchelli, Torino, sous presse.

théologique et ecclésiastique qui rend nécessaire l'anti-machiavélisme : il est romain avant d'être italien. Ce sont non seulement l'immoralité et l'"athéisme" de la politique machiavélienne qui font problème, mais plus encore les violentes attaques du Secrétaire florentin contre l'Eglise de Rome, jugée largement responsable des maux de l'Italie. Le *De regia sapientia* de Giovanni Botero, publié en 1583, est à cet égard exemplaire : afin de mettre en place une politique dont les principes puissent s'accorder à l'éthique religieuse du Concile de Trente, Botero récupère le modèle guerrier de Machiavel<sup>3</sup>. Celui-ci est condamné d'abord et avant tout parce qu'il a jugé que l'Eglise avait annihilé la *vis* guerrière des Italiens. A l'inverse, Botero défend l'influence positive de l'Eglise sur l'esprit militaire, au moyen d'une exaltation du Dieu guerrier de l'Ancien Testament. Ainsi, le diagnostic machiavélien d'un siècle de part en part déterminé par la guerre – que Botero ne conteste pas – n'entraîne pas nécessairement celui d'une incompatibilité des principes ecclésiastiques et des principes politiques. Une politique pleinement catholique est possible. Ce n'est pas tant l'impiété de Machiavel qui est attaquée, que son analyse historique des effets politiques et militaires de l'Eglise de Rome.

Mais c'est d'abord au sujet du Botero auteur du tout premier traité de la "raison d'État" que n'a cessé d'être posée la double question de son "machiavélisme" et de son "anti-machiavélisme". Commentant *Della ragion di Stato*, la critique a longtemps opposé l'anti-machiavélisme affiché et intentionnel de Botero et son machiavélisme, forcément "honteux"<sup>4</sup>. Le constat n'est pas faux, mais il est incomplet : il ne suffit pas à rendre compte de la complexité d'un usage de Machiavel que l'on ne saurait réduire à la reprise ou à la réfutation de certaines thèses. La difficulté inhérente au rapport entre Botero et Machiavel tient au fait qu'il ne se limite pas aux questions de contenu et aux oppositions idéologiques, mais qu'il prend tout son sens au niveau des formes du discours politique. Il s'agit donc de mettre en relief non pas tant la question des idées ou des thèmes machiavéliens présents et/ou contestés par Botero, que celle de la langue politique. L'accusation de "machiavélisme honteux" provient sans doute pour une large part de l'impression que peut produire sur tout lecteur un texte écrit dans une langue qui opère la synthèse de l'aristotélisme scolastique et du langage politique né à Florence dans le cadre des guerres d'Italie. Or ce recours à la langue florentine – machiavélienne avant tout, mais aussi guichardinienne – n'est pas anodin : il a une fonction stratégique précise, puisqu'il

---

<sup>3</sup> Giovanni Botero, *De regia sapientia*, Mediolani, Apud Pacificum Pontium, 1583. Voir l'étude de Cesare Vasoli, "A proposito della "Digressio in Nicolaum Machiavellum" : la religione come "forza" politica nel pensiero del Botero" in *Botero e la Ragion di Stato*, atti del convegno in memoria di Luigi Firpo (Torino 8-10 marzo 1990), a cura di Enzo Baldini, Firenze, Olschki, 1992, p. 41-58.

<sup>4</sup> Cette idée apparaît d'abord clairement chez Friedrich Meinecke, *L'idée de raison d'État dans les temps modernes*, Paris, Droz, 1973 [1924], mais elle est aussi présente dans les travaux de Benedetto Croce, Federico Chabod, Rodolfo De Mattei et Luigi Firpo.

contribue – de façon apparemment paradoxale – à l’élaboration d’une pensée politique catholique, alternative à la pensée des Politiques français et, en particulier, à la théorie bodinienne de la souveraineté<sup>5</sup>.

On sait en effet aujourd’hui que l’adversaire direct de Botero était Bodin, bien plus que Machiavel. Pour les milieux ecclésiastiques, le combat à mener de manière urgente à la fin des années 1580 ne concerne Machiavel que dans la mesure où l’on voit en lui le maître de Bodin et des Politiques. Les penseurs catholiques italiens doivent élaborer un discours politique susceptible de damer le pion à celui qui a pris tant de force en France, à la faveur des guerres de religion, puis dans toute l’Europe, à partir de la traduction latine de la *République* en 1586. Or pour ce faire, qu’ont-ils à leur disposition ? Ils peuvent mettre en place une riposte de type théologique, et c’est sans doute la fonction de la théorie du pouvoir indirect de Bellarmino. Mais il s’agit là d’une réponse défensive, consistant dans la redéfinition des droits du souverain pontife à l’intérieur du nouveau contexte international et non dans l’élaboration d’une pensée de l’État séculier ; cette réponse est par ailleurs formulée dans un langage théologico-canonique qui ne saurait avoir un véritable impact sur les États eux-mêmes. Or c’est bien la question du langage qui est en jeu ici : comment trouver une langue de l’État qui puisse s’opposer au discours juridico-politique de la souveraineté et défendre les intérêts catholiques ? Traditionnellement, l’Église emploie le langage de l’aristotélisme politique, tel qu’il a été reformulé par Thomas d’Aquin. Il ne fait aucun doute que l’aristotélisme théologisé de l’Église est le socle sur lequel sont construits les textes de Botero<sup>6</sup>. Mais il est bien évident que le langage du *bonum commune*, qui identifie la justice à la réalisation du royaume de Dieu, est devenu tout à fait inopérant dans le cadre de la fracture religieuse, des guerres civiles et de la compétition des États territoriaux. Le nouveau langage de la politique romaine doit être en adéquation avec la modernité politique. C’est cette exigence qui pousse Botero à récupérer le nouveau langage politique italien né au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans le cadre des guerres d’Italie. Inventée pour “ bloquer ” le langage juridico-politique de la souveraineté provenant de France, la “ *ragion di Stato* ” est le mariage – instable, tumultueux et contradictoire – de l’orthodoxie ecclésiastique et de la pensée politique florentine.

---

<sup>5</sup> La matrice bodinienne de la “ *ragion di Stato* ” botérienne et, plus largement, romaine et ecclésiastique, a fait l’objet des études les plus significatives consacrées à la raison d’État italienne ces dernières années. On se reportera notamment aux travaux d’Enzo Baldini, de Gianfranco Borrelli, de Diego Quaglioni et de Michel Senellart, recensées par A. E. Baldini, “ *Ragion di Stato, Tacitismo, Machiavellismo e Antimachiavellismo tra Italia ed Europa nell’età della Controriforma. Bibliografia (1860-1999)* ”, in *La Ragion di Stato dopo Meinecke e Croce. Dibattito su recenti pubblicazioni*, atti del seminario internazionale di Torino, 21-22 ottobre 1994, a cura di Artemio Enzo Baldini, Genova, Name, 1999, p. 223-265.

<sup>6</sup> Voir à ce propos le volume collectif *Aristotelismo politico e ragion di Stato*, atti del convegno internazionale di Torino, 11-13 febbraio 1993, a cura di Artemio Enzo Baldini, Firenze, Olschki, 1995.

Nombreux sont les signes qui permettent d'étayer cette interprétation. L'architecture interne de *Della ragion di Stato* en premier lieu. Sous des dehors qui rappellent la tradition médiévale des miroirs des princes, le livre est entièrement réparti entre les deux discours de la prudence et de la force. Fuyant toute considération de type juridico-normatif, Botero élabore un ensemble de techniques gouvernementales garantissant à l'État le double objectif de la conservation et de la puissance. Mais c'est surtout à partir d'une analyse détaillée des textes que l'on peut rendre compte adéquatement de la présence profonde du discours machiavélien dans la raison d'État botérienne. On ne développera ici que deux exemples. Leur choix tient au fait qu'ils ne peuvent être en aucun cas interprétés dans les termes d'un "machiavélisme honteux", à la différence des "*capi di prudenza*" du livre II, souvent allégués dans ce sens. Il s'agit là de deux moments du texte qui ne mettent en scène aucun thème "machiavéliste", mais qui portent en revanche, à des titres différents, les marques profondes du discours machiavélien. Deux moments qui plus est décisifs, puisqu'il s'agit du début et de la fin de l'ouvrage.

#### *L'État comme "dominio"*

Dès les premiers livres de la *Ragion di Stato*, Botero met en place un lexique de la politique qui reprend largement la langue politique des penseurs florentins du début du siècle, tout en la panachant d'éléments rhétoriques typiques de la tradition aristotélicienne et scolastique. Les définitions fondamentales de la raison d'État, dès les premiers chapitres, permettent de constater la prégnance de la langue de Machiavel dans le discours botérien. Ainsi, lorsqu'on compare le chapitre I, 1 "*Che cosa sia ragione di Stato*" au premier chapitre du *Prince*, on retrouve une articulation identique des termes "*stato*" et "*dominio*". La première phrase du *Prince* tendait à instaurer un rapport de synonymie entre les deux notions :

Tutti gli *stati*, tutti e *dominii* che hanno avuto et hanno imperio sopra gli uomini, sono *stati* e sono o republiche o principati.<sup>7</sup>

Le second terme est introduit comme pour préciser et définir le sens du premier. Ainsi, selon que l'on attribue la relative qui suit à "*dominii*" uniquement ou à l'ensemble constitué par "*stati*" et "*dominii*", on peut comprendre soit que le "*stato*" est la réunion du "*dominio*" et de l'"*imperio*", soit que "*stato*" et "*dominio*" sont parfaitement

---

<sup>7</sup> Machiavel, *De Principatibus – Le Prince*, introduction, traduction, postface, commentaire et notes de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, texte italien établi par Giorgio Inglese, Paris, PUF, 2000 – désigné dorénavant par l'abréviation : P. – I, 1, p. 44.

synonymes. Le texte procuré par Giorgio Inglese incite à choisir la première interprétation, qui nous paraît la plus probable. Quoi qu'il en soit, on retrouve exactement le même type de rapport entre les deux notions dès la première ligne du livre de Botero :

*Stato è un dominio fermo sopra popoli.*<sup>8</sup>

Outre le rapprochement immédiat entre les deux mots, identique dans les deux textes, l'expression “ *dominio fermo sopra popoli* ” ne fait que contracter celle des “ *dominii [...]* *che hanno imperio sopra gli uomini* ”. Dans les deux cas, le sens premier de “ *dominio* ” est celui d'une autorité, d'un pouvoir exercé sur les sujets. Il est remarquable que d'une formule à l'autre, la seule perte qu'enregistre le texte botéroien soit celle de l'“ *imperio* ” : la connotation juridique que pouvait encore receler le texte de Machiavel est ainsi nettement affaiblie.<sup>9</sup> Certes le *dominio* reste partiellement un concept juridique (*dominium*). Mais ce qui caractérise pleinement la notion de “ *dominio* ” dans l'usage qu'en fait Machiavel est surtout sa signification double : il s'agit non seulement de l'autorité, mais aussi du territoire sur lequel s'exerce cette autorité, dans la mesure où elle le possède – en français, le terme de domaine renvoyait d'ailleurs directement à la possession du prince, et le mot latin *dominium* dénotait la propriété. Ainsi, les “ *dominii* ” ne sont pas seulement ce qui exerce un “ *imperio* ” sur les hommes, ce peut être aussi des États “ *acquistati* ”, “ *o consueti a vivere sotto un principe o usi a essere liberi* ”<sup>10</sup>. D'une façon identique, Botero joue sur la signification double de “ *dominio* ” dans la suite de sa première phrase :

*Stato è un dominio fermo sopra popoli e Ragione di Stato è notizia di mezzi atti a fondare, conservare ed ampliare un dominio così fatto.*

Si la comparaison des deux textes fait apparaître la différence de leurs problématiques spécifiques (celle des “ *principati nuovi* ” et donc le caractère central de l'“ *acquistare* ” pour Machiavel, dont se détache la primauté du “ *conservare* ” chez Botero), on perçoit facilement que les définitions préliminaires de la *Ragione di Stato* inscrivent d'emblée le discours dans un cadre linguistique précis.

---

<sup>8</sup> Giovanni Botero, *Della ragione di Stato con tre libri delle cause della grandezza delle città, due Aggiunte e un Discorso sulla popolazione di Roma*, a cura di Luigi Firpo, Torino, UTET, 1948 – désigné dorénavant par l'abréviation : RS – I, 1, p. 55.

<sup>9</sup> Sur l'emploi machiavélien du terme *imperio* (“ pouvoir fondé juridiquement ” présent dès la préface des *Institutiones* de Justinien), voir la postface de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, “ Sur la langue du Prince : des mots pour comprendre et pour agir ”, *P.*, p. 555. Voir aussi, dans ce volume, l'article de Diego Quaglioni, “ Machiavelli e la lingua della giurisprudenza ”.

<sup>10</sup> *P.* I, 4, p. 44. Voir le commentaire de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini sur le double sens de *dominio*, justifiant de le traduire par “ seigneurie ”, *P.*, p. 223-224.

De ce point de vue, l'étude des transformations et des ajouts qui ont pu émailler les trois versions différentes du premier chapitre est tout à fait instructive.<sup>11</sup> Dans la première édition de 1589 (Gioliti, Venise), le texte est à la fois plus court, plus vif, plus concret et plus imagé que dans les versions suivantes. Il débute directement par la définition de la " *ragion di Stato* ", sans encore définir au préalable ce qu'est le " *Stato* ". La proposition soulignant la priorité de la " *conservazione* " sur la " *fondazione* " et l' " *ampliacione* " restera identique dans les différentes éditions<sup>12</sup>, mais c'est à partir de l'explication des " *cause* " que les formules vont évoluer dès la troisième édition de 1590 (Pellagallo, Rome). Voici la leçon de 1589 :

E la causa si è perché la ragione di Stato suppose il Principe e lo Stato, che non suppose, anzi precede affatto, la fondazione, *come è manifesto*, e l'ampliacione in parte precede. Ma l'arte del fondare e dell'ampliare è l'istessa, *perché chi amplia giudiziosamente ha da fondare quel che amplia e da fermarvi bene il piede*.<sup>13</sup>

A partir de 1590 (édition de Rome), la proposition causale qui clôt le chapitre est exprimée au moyen d'un lexique sensiblement différent :

Ma l'arte del fondare e dell'ampliare è l'istessa, *perché i principi e i mezzi sono di una natura*.<sup>14</sup>

Dans les deux cas, une fois postulée la primauté de la conservation, Botero insiste sur le lien de nécessité entre la fondation d'un État et la conquête, c'est-à-dire sur un thème on ne peut plus machiavélien. La première version présentait un conseil concret, rapportant notamment l'art de fonder et d'agrandir un État au " *giudizio* " du prince : on retrouve là une notion centrale des *Ricordi*, où Guicciardini porte fréquemment sa réflexion sur le " *giudicio* " comme pièce fondamentale de l'analyse et de l'action politique.<sup>15</sup> Utilisé dans sa

<sup>11</sup> On peut consulter le texte de 1589 dans l'édition proposée par Chiara Continisio, Giovanni Botero, *La ragion di Stato*, Roma, Donzelli editore, 1997 ; en appendice sont reportées certaines versions successives lorsqu'elles présentent des différences sensibles.

<sup>12</sup> " Egli è vero che, sebbene assolutamente parlando ella [Ragione di Stato] si stende alle tre parti suddette, nondimeno pare che più strettamente abbracci la conservazione che l'altre, e dell'altre due più l'ampliacione che la fondazione ", *RS*, I, 1, p. 55.

<sup>13</sup> Edition Donzelli, p. 7. Je souligne dans les citations les parties modifiées d'une édition à l'autre.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 231.

<sup>15</sup> Botero devait avoir accès à trois éditions au moins des *Ricordi* : la première édition établie à Paris par l'exilé florentin Jacopo Corbinelli et dédiée à la reine mère Catherine, Francesco Guicciardini, *Più consigli e avvertimenti in materia di Re pubblica e di privata, con note e una lettera di Jacopo Corbinelli*, Parigi, Federico Morello, 1576, et les deux éditions de Venise, plus récentes. Celle du dominicain Fra Sisto, *Considerationi civili sopra l'Historie di M. Francesco Guicciardini e d'altri historici. Trattate per modo di Discorso da M. Remigio Fiorentino... e con CXLV Avvertimenti di M. Francesco Guicciardini nuovamente posti in luce*, Venezia, 1582, et celle de Francesco Sansovino, *Propositioni ovvero considerationi in materia di cose di Stato sotto titolo di Avvertimenti, Avvedimenti Civili et Concetti Politici*, presso Altobelli Salicato, In Vinegia, 1583. L'édition de Corbinelli était la plus complète, puisqu'elle contenait 158 *ricordi*, alors que les deux autres n'en contenaient que 145, tous déjà présents dans celle de Corbinelli. Voir sur ces différentes éditions Vincenzo Luciani, *Francesco Guicciardini e la fortuna dell'opera sua*, Edizione italiana a cura di Paolo Guicciardini, Firenze, Oschki, 1949, chap. X. I " Ricordi politici e civili ", p. 311-334, et Paolo Carta, " I primi editori dei "Ricordi" di Francesco Guicciardini e la tradizione aristotelica ", *cit.*. La particularité de

forme adverbiale, le terme perd une grande partie de la profondeur sémantique qu'il avait chez Guicciardini – et notamment son lien avec la *discrezione*, la capacité d'analyser le réel politique et événementiel, dans tous ses *particulari*. Néanmoins, dans cette première version, Botero reprend là un terme qui appartient pleinement au lexique politique de la prudence guichardinienne et florentine. Quant à l'image physique du “*fermar bene il piede*”, elle formule dans un langage courant, proche du registre parlé, une idée qui fait écho à l'impératif machiavélien des “*buoni fondamenti*”, nécessaires à tout prince voulant agrandir son État ou “*mantenere*” celui qu'il a nouvellement acquis.<sup>16</sup> En remplaçant dans un second temps ce qui était avant tout un conseil de prudence (*ampliare giudiziosamente*) par un jugement général sur l'identité de nature des “*principi*” et des “*mezzi*”, le langage du texte acquiert un vernis scolastique nettement plus marqué. Les corrections successives tendent en fait à accentuer le cachet philosophique du premier chapitre, dans un sens fortement aristotélicien. Cela est patent si l'on compare les deux premières versions à la leçon ultérieure, qui apparaît à partir de l'édition de 1596 (Tarino, Turin) :

E la causa si è perché la ragione di Stato suppone il Principe e lo Stato (*quello quasi come artefice, questo come materia*), che non suppone, anzi, la fondazione affatto, l'ampliazione in parte, precede. Ma l'arte del fondare e dell'ampliare è l'istessa, perché i principi e i mezzi sono *della medesima natura*. E sebbene tutto ciò che si fa per le suddette cagioni si dice farsi per Ragione di Stato, nondimeno ciò si dice più di quelle cose che non si possono ridurre a ragione ordinaria e commune.<sup>17</sup>

Il n'est certes pas indifférent que la parenthèse – qui fait du prince l'“*artefice*” et de l'État la “*materia*” – constitue un ajout tardif : là encore on peut supposer que l'auteur a voulu cautionner son texte d'une plus grande orthodoxie aristotélicienne (cause motrice, cause matérielle). Quant à la dernière phrase, il s'agit d'un ajout complet qui tend à corriger l'ensemble de la définition de la raison d'État. C'est là en fait une conséquence des critiques que Botero dut subir dans les années qui suivirent la parution du livre : on lui reprocha d'avoir confondu la raison d'État avec la politique dans son ensemble, alors qu'il aurait fallu la restreindre à ce qui déroge à la “*ragione ordinaria*”<sup>18</sup>. C'est d'ailleurs l'un des rares

---

l'édition de Corbinelli réside dans l'ordre que celui-ci a voulu donner aux différents *ricordi*, et qui ne suivait pas l'ordre toujours suivi dans les nombreuses copies manuscrites qui circulaient à l'époque. Fra Sisto (et Sansovino après lui) ont restitué l'ordre des manuscrits. On a ainsi une longue suite de *ricordi* consacrés au problème du *giudizio* en politique : le 109, p. 46 (A65 ; puis B90 et C96) ; le 112, p. 47 (A71 ; puis B96 et C23) ; le 113, p. 48 ; le 114, p. 48 (A72 ; puis B97 et C128) ; comme le précédent, 116 et 117 concernent aussi la question du *giudizio* des astrologues ; le 118, p. 50, (A159 ; puis C154) ; le 122, p. 51-52 (A147 puis B171 et C155). Si le substantif *indicio* apparaît peu chez Machiavel, le verbe *indicare* est en revanche très présent, et traduit la nécessité d'une appréciation juste dans la prise de décision politique.

<sup>16</sup> *P.*, XII, 2 : “ a uno principe è necessario avere e sua fondamenti buoni, altrimenti di necessità è necessario che ruini ” ; voir aussi *P.*, VII, 22, *P.*, VII, 39, *P.*, VII, 40.

<sup>17</sup> Cela restera la version définitive : cf. *RS*, I, 1, p. 55.

<sup>18</sup> C'est explicitement contre Botero qu'Ammirato a forgé sa célèbre définition de la raison d'État : “ Ragion di stato altro non essere che contraventione di ragione ordinaria per rispetto di pubblico beneficio, ovvero per



exemples du texte où le sens juridique de “ *ragione* ” est mis en rapport avec la “ *ragione di Stato* ”. La critique qui très vite a été faite à Botero fut précisément d’avoir gommé le sens juridique du terme “ *ragione* ” dans l’expression “ *ragion di Stato* ”. Rappeler alors que l’on parle plus de la raison d’État pour les choses qui ne se réduisent pas à la “ *ragione ordinaria e commune* ”, c’est faire un pas en arrière, une concession, et restituer au moins formellement le sens juridique partiellement effacé de la “ *ragion di Stato* ”.

Ces ajouts d’une édition à l’autre sont particulièrement significatifs : ils montrent que Botero a infléchi son lexique, tout du moins en un lieu aussi stratégique du texte que peut l’être son *incipit*, rendant moins évidente la filiation italienne, voire florentine, de sa pensée. Il apparaît en outre que les tournures clairement aristotélico-scholastiques propres à la langue de Botero ne correspondent pas au premier jet de sa pensée, mais en constituent plutôt le correctif.

Par ailleurs, la suite du texte montre aussi des aspects plus syntaxiques que lexicaux tendant à confirmer un “ ancrage ” florentin de la langue politique botérienne. On sait que l’une des spécificités du discours machiavélien tient au procédé dilemmatique qui tend à offrir des typologies binaires. Chaque terme se séparant à son tour, le texte donne ainsi lieu à un schéma arborescent servant de structure à l’argumentation.<sup>19</sup> Ce procédé est

---

rispetto di maggiore e più universal ragione”, Scipione Ammirato, *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, F. Giunti, Firenze, 1594, Libro dodicesimo, “ Della ragion di stato ”, Discorso primo, p. 231. Plus loin, accentuant plus encore la couleur juridique du langage de sa raison d’État, Ammirato définit ce droit réservé au prince comme un *privilegio* majeur qu’il s’accorde à lui-même en tant que *persona publica*. La raison d’État d’Ammirato rejoint pleinement la définition bodinienne de la souveraineté comme puissance de donner et casser la loi, qui inclut d’emblée le droit de dérogation : la loi du souverain oblige tous les sujets mais ne saurait l’obliger lui-même ; cf. le sous-chapitre “ Que c’est de puissance absolue ”, Jean Bodin, *Les six livres de la République*, Fayard, Paris, 1986 [1593] – dorénavant désigné par l’abréviation *Rép.* –, I, 8, p. 187-196. On trouve un écho savoureux des polémiques nées autour du sens que le livre de Botero conféra à la “ raison d’État ” dans les *Ragguagli di Parnaso* de Boccalini : “ Onde gli Eccellentissimi Signori Censori il giorno appresso riferirono a Sua Maestà, che que’ Principi con interesse loro gravissimo tanto celebravano il libro della Ragon di Stato, che le havevano presentato. Perché per entro il libro solo trattandosi della Politica in genere, in lui mention alcuna non si faceva di quella Ragon di Stato, che altrui prometteva il titolo, e che la Ragon di Stato essendo parte della Politica, l’Autore del libro nondimeno astutamente, e forse pregato, o corrotto da Principi, le haveva data la speciosa diffinitione, che a tutta la politica si conveniva, havendo detto, che la Ragon di Stato era cognitione di mezzi atti a fondare, a mantenere, & ad ampliare uno Stato, con la quale inorpellata diffinitione cosa buona si era forzato di far parer altrui quella Ragon di Stato, che gli huomini dotti, e più timorati d’Iddio, che innamorati de’ Principi, liberamente havevano detto, esser una legge del Diavolo. Ad Apollo sopramodo dispiacque la falsità usata da quell’autore, & incontanente comandò, che a quel libro (per altro elegantissimo) fosse levato il titolo di Ragon di Stato, e che li fosse posto quello della Politica ”, Trajano Boccalini, *Ragguagli di Parnaso*, Milano, 1614, centuria 2<sup>a</sup>, ragg. 87. Sur les disputes qui suivirent la publication de la *Ragon di Stato*, cf. A. E. Baldini, “ Aristotelismo e platonismo nelle dispute romane sulla ragion di Stato di fine Cinquecento ” in *Aristotelismo politico e ragion di Stato*, *op. cit.*, p. 201-226.

<sup>19</sup> Voir tout le chapitre I du *Prince*, ainsi que le commentaire de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini in *P.*, p. 225-226. S’il tend vers l’exclusion formelle du troisième terme, ce procédé n’y parvient cependant pas systématiquement, loin de là : on assiste très souvent à une complexification du discours dans le *Prince*, qui donne lieu à une structure d’ensemble beaucoup moins rigoureuse que ne le laisse croire le premier chapitre. Voir aussi sur cette question Jean-Louis Fournel, “ Frontiere e ambiguità nella lingua del Principe : condensamenti e diffusione del significato ”, in *La lingua e le lingue di Machiavelli*, atti del convegno internazionale di studi, Torino, 2-4 dicembre 1999, a cura di Alessandro Pontremoli, Firenze, Olschki, 2001, p. 71-85. On peut aussi observer que ce procédé devient au XVI<sup>e</sup> siècle l’un des principes de base de la classification méthodique. Ainsi, Pierre de la Ramée élabore le schéma de cette progression dichotomique, qui suivrait le cheminement naturel de l’esprit humain : cf. Frances A. Yates, *Les arts de la mémoire*, Gallimard, Paris, 1975

particulièrement présent au début du *Prince*, où il concerne la classification des “*stati*” ou “*dominii*”<sup>20</sup>. De manière semblable, le chapitre I, 2 de la *Ragion di Stato* s’attache à effectuer une “*divisione de’ domini*” :

I dominii sono di più sorti : antichi, nuovi, poveri, ricchi e di simili altre qualità, ma, venendo più al proposito nostro, diciamo che de’ dominii, altri sono con superiorità, altri senza, altri naturali, altri d’acquisto. Naturali chiamo quelli, de’ quali siamo padroni di volontà de’ sudditi, o espressa, come avviene nell’elezione delli re, o tacita, come accade nelle successioni legittime agli Stati ; e la successione è per ragione manifesta, o dubbiosa. Di acquisto chiamo quelli che o per denari, o per cosa equivalente si sono comperati, o con arme acquistati: e con armi s’acquistano o a viva forza, o d’accordo; e l’accordo si fa o a discrezione del vincitore, o a patti.<sup>21</sup>

Botero propose plusieurs classification binaires possibles, mais dans un premier temps il privilégie le critère de la transmission : les États sont soit “*naturali*”, soit “*d’acquisto*”. Le critère de la transmission était aussi celui qui présidait à la classification machiavélienne : “*E principati sono o ereditarii [...] o sono nuovi*”. Le procédé est donc bien identique, même si une différence majeure intervient d’un texte à l’autre : Botero n’envisage même plus la répartition initiale des “*dominii*” chez Machiavel, à savoir l’opposition entre les “*republiche*” et les “*principati*”, qui justifiait la séparation du *Prince* et des *Discours*. En revanche, la catégorie du “*dominio naturale*” permet de regrouper le critère électif avec celui de l’hérédité. Mais seule “*l’elezione delli re*” est envisagée : la république n’existe plus dans la classification des États selon la raison d’État. Par la suite aussi, on observe que tout en reprenant une logique syntaxique identique à celle de Machiavel, Botero introduit à chaque nouveau binôme de petites modifications signalant la prise en compte de critères différents. Ainsi, là où Machiavel n’envisage l’“*acquisto*” que par le moyen des armes, propres ou étrangères, Botero prend en compte non seulement les “*arme*” mais aussi la possibilité d’acheter un État : il introduit ici déjà la dimension économique, qui va avoir tant d’importance dans la suite du livre.

---

[1966], p. 254-255. Juste Lipse suit aussi le même schéma dans sa présentation de la *prudencia* : cf. Michel Senellart, “ Le stoïcisme dans la constitution de la pensée politique. Les Politiques de Juste Lipse (1589) ”, in *Le stoïcisme aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Cahiers de philosophie politique et juridique, n° 25, Presses universitaires de Caen, 1994, p. 122-123.

<sup>20</sup> “ Tutti gli stati, tutti e dominii che hanno avuto et hanno imperio sopra li uomini, sono stati e sono o *republiche* o *principati*. E principati sono o *ereditarii*, de’ quali el sangue del loro signore ne sia suto lungo tempo principe, o sono *nuovi*. E nuovi, o *e’ sono nuovi tutti*, come fu Milano a Francesco Sforza, o sono *come membri aggiunti* allo stato ereditario del principe che gli acquista, come è el regno di Napoli al re di Spagna. Sono questi dominii così acquistati o *consueti a vivere sotto uno principe o usi ad essere liberi* ; et acquistonsi o *con l’arme d’altri* o *con le proprie*, o *per fortuna* o *per virtù*. ”, P., I, 1-4, c’est moi qui souligne.

<sup>21</sup> RS, I, 2, p. 55-56. Contrairement à Luigi Firpo, je conserve le pluriel “*dominü*” (et non “*domini*”), que l’on trouve dans les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui est identique à l’emploi machiavélien dans la leçon d’Inglese.

Le chapitre se poursuit avec l'apport de critères de classification autres que celui de la transmission, qui semblent ne plus rien devoir au texte du *Prince*. Il s'agit d'une part de la classification selon la taille des "dominii" (et l'on passe du binaire au ternaire, puisque en sus des "piccioli" et des "grandi", les "mezzani" doivent aussi être pris en considération), puis selon leur cohésion territoriale (ils peuvent être "uniti" ou "disuniti").<sup>22</sup> Ces deux critères mettent en valeur la dimension du territoire, qui va avoir chez Botero une toute autre importance que chez Machiavel : dans la suite de la *Ragion di Stato*, mais plus encore dans les *Cause della grandezza delle città* et dans les *Relazioni universali*, l'analyse des rapports de force entre les États et au sein même des États relève avant tout de l'analyse géographique. Pourtant, s'agissant toujours de rapports de force, cette classification selon la taille et la cohésion du territoire est plus machiavélienne qu'elle n'en a l'air au premier abord. Lisons à nouveau les textes de près :

Di più, de' dominii altri sono piccioli, altri grandi, altri mezzani, e tali sono non assolutamente, ma in comparazione e per rispetto de' confinanti. Si che picciolo dominio è quello che non si può mantenere da sè, ma ha bisogno della protezione e dell'appoggio altrui, come è la repubblica di Ragugia e di Lucca ; mediocre è quello che ha forze ed autorità sufficienti per mantenersi senza bisogno dell'altrui soccorso, come è il dominio de' Signori veneziani, e 'l regno di Boemia, e il ducato di Milano, e la contea di Fiandra ; grandi poi chiamo quegli Stati che hanno notabile vantaggio sopra i vicini, come è l'imperio del Turco e del Re Cattolico.<sup>23</sup>

Il n'est pas impossible que la tripartition des États en "grandi", "mezzani" et "piccioli" soit une transposition, dans le cadre d'une classification territoriale des États, de la tripartition sociale traditionnelle à Florence entre les "grandi", les "mezzani" et la "plebe"<sup>24</sup>. C'est d'ailleurs précisément cette classification que Botero fait sienne un peu plus loin, dans le chapitre "di tre sorti di persone, delle quali constano le città"<sup>25</sup>. Mais ici, le critère de la taille n'a pas une valeur discriminante en soi ("non assolutamente"), mais uniquement parce qu'il permet de déterminer la puissance relative des États les uns par rapport aux autres ; il s'agit d'un critère non seulement spatial mais aussi politique, puisqu'il en va de l'évaluation des "forze ed autorità". Botero met là en place les premiers éléments de la géopolitique des États qui va constituer l'une des principales nouveautés de son œuvre. La puissance est toujours relative, et elle doit être déterminée sur la base d'une analyse des

<sup>22</sup> RS, I, 2, p. 56.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> C'est précisément sur cette tripartition que s'appuie la réforme envisagée par Machiavel dans le *Discursus* : "Coloro che ordinano una repubblica debbono dare luogo a tre diverse qualità di uomini, che sono in tutte le città, cioè primi, mezzani e ultimi", Machiavelli, *Discursus florentinarum rerum post mortem iunioris Laurentii Medices*, in Niccolò Machiavelli, *Opere*, I, a cura di Corrado Vivanti, Torino, Einaudi-Gallimard, 1997, p. 738.

<sup>25</sup> RS, IV, 2, p. 159.

rappports de force entre États voisins. Mais si l'insistance sur l'aspect territorial est, en partie au moins, une nouveauté par rapport à la réflexion machiavélique<sup>26</sup>, l'idée que l'évaluation de la puissance soit liée à la possibilité de “ *mantenersi* ” seul ou au moyen d'autres “ *potenti* ” appartient déjà au *Prince*. Ainsi, dans le chapitre III de l'opuscule machiavélique, les erreurs de Louis XI relèvent toutes d'une méprise quant au jeu de la puissance relative des uns et des autres en Italie.<sup>27</sup> Tout se joue avec les “ *vicini* ”, dont il faut abaisser ou augmenter la “ *potenza* ” selon qu'elle est plus ou moins grande au départ.<sup>28</sup> Et la remarque célèbre de Machiavel, qui répondit au cardinal de Rouen – selon qui “ *gli Italiani non si intendevano della guerra* ” – que “ *li Franzesi non si intendevano dello stato* ”<sup>29</sup>, se réfère expressément à ce savoir sur le jeu des puissances relatives des uns et des autres. Par ailleurs, un chapitre entier du *Prince* soumet ce problème au lecteur : le chapitre X au titre significatif “ *Quomodo omnium principatum vires perpendi debeant* ”. Il s'agit précisément de savoir

se uno principe ha tanto stato che possa, bisognando, per sé medesimo reggersi, o vero se ha sempre necessità della defensione d'altri.<sup>30</sup>

La formulation de Botero, “ *mantenersi senza bisogno dell'altrui soccorso* ” rejoint donc pleinement le langage et la pensée de Machiavel<sup>31</sup>. Elle rend manifeste le choix de faire de la puissance à la fois un critère de l'analyse politique et une exigence pratique, un choix tout droit hérité de Machiavel qui va être explicitement opposé au langage de la souveraineté.

<sup>26</sup> En partie seulement puisque la question du territoire est au cœur du *Ritratto delle cose della Francia*, et qu'elle apparaît régulièrement dans les lettres de Machiavel (notamment celles qu'il envoie à Guicciardini), ainsi que dans les *Legazioni* et les réflexions sur le Turc.

<sup>27</sup> “ Aveva dunque fatto Luigi questi cinque errori : spenti e minori potenti ; accresciuto in Italia potenza a uno potente ; messo in quella uno forestiere potentissimo ; non venuto ad abitarvi, non vi messo colonie ”, *P.*, III, 42.

<sup>28</sup> “ Debbe ancora chi è in una provincia disforme, come è detto, farsi capo e difensore de' vicini minori potenti, et ingegnarsi di indebolire e potenti di quella, e guardarsi che per accidente alcuno non vi entri uno forestiere potente quanto lui ”, *P.*, III, 21. La nécessité d'évaluer la puissance des uns par rapport à celle des autres est aussi une constante des lettres les plus “ géopolitiques ” de Machiavel. Voir notamment la lettre à Francesco Vettori “ addi 20 di dicembre 1514 *more fiorentino* ”, “ Quando uno principe vuole conoscere quale fortuna debbino havere dua che combattino insieme, conviene prima misuri le forze et la virtù dell'uno et dell'altro ”, *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini*, a cura di Giorgio Inglese, Milano, Biblioteca Universale Rizzoli, 1989, p. 256.

<sup>29</sup> *P.*, III, 48.

<sup>30</sup> *P.*, X, 1.

<sup>31</sup> On peut aussi comparer tout ce passage de Botero à un texte qu'il ne pouvait pas avoir lu, mais qui illustre de façon exemplaire la nature florentine de la réflexion sur la puissance relative des États : la fin du *Dialogo del reggimento di Firenze*, où Bernardo del Nero montre que dans le contexte de la domination étrangère, il vaut mieux pour Florence ne pas être trop puissante, et donc ne pas essayer de conquérir de nouveaux territoires : “ È vero che se questi oltramontani grandi domineranno in Italia, io giudico che più facilmente si conserverà una grandezza simile alla vostra che una maggiore, perché non essendo voi sì grandi che abbino da temervi, vi coprirete meglio che se fussi maggiori, e potrà bastare loro valersi di voi col cavare danari. Ma le grandezze più eminenti aranno da pensare di abbassarle per levare via che gli può offendere in Italia, e però cercheranno di distruggerle totalmente o moderarle, di sorte che patiranno molto più che quegli di chi non aranno fatto altro pensiero che di valersene. Però se si vedrà costoro fare piede in Italia come io credo, non so se vi consigliassi di pensare a fare augumento, atteso che non può essere tale che vi renda sicuri da potenze sì grosse, massime che voi non potete acquistare cose notabile che non abbiate molte difficoltà a conservarle, perché la città è situata in luogo molto incommodo alla ampliazione del dominio ”, Francesco Guicciardini, *Dialogo del reggimento di Firenze*, a cura di Gianmaria Anselmi e Carlo Varotti, Torino, Bollari Boringhieri, 1994, II, p. 226-227.

Tout le problème va consister à donner un contenu à la notion de puissance, et c'est là que l'apport de Botero sera décisif, puisqu'elle s'ouvrira à bien d'autres domaines qu'à la seule force militaire, privilégiée par Machiavel.<sup>32</sup> Mais nous nous contenterons ici de montrer comment Botero oppose ce langage machiavélien de la puissance au langage bodinien de la souveraineté.

### *Les “due indipendenze” et le choix de la puissance*

Face à la souveraineté de Bodin, Botero ne se contente pas de construire un répertoire de prudence gouvernementale à l'intention du prince. Les règles de prudence ne suffisent pas à elles seules à répondre à l'impératif de la conservation de l'État. Les premiers livres de la *Ragion di Stato* soulignent que la réputation – fondement de la conservation – est assurée à la fois par les deux vertus de “*prudenza*” et de “*valore*”. Ce deuxième terme sert à désigner les qualités humaines correspondant aux nécessités de la force : il s'agit de l’“*ardire*”, qui est à la fois une vertu individuelle, vertu morale et force physique du prince, et une vertu collective, puisque l’*ardire* dénote aussi tout ce qui provient des “forces externes”, c'est-à-dire des forces qui définissent la puissance objective de l'État :

l'ardire procede parte dall'animo, parte dal corpo, parte dalle forze esterne, delle quali parleremo al suo luogo.<sup>33</sup>

Comme on l'a signalé, l'ensemble du livre se répartit en deux grandes parties : alors que la première concerne avant tout la prudence du prince et les conditions de l'obéissance des sujets (livres I à V), la seconde est entièrement consacrée au problème des forces de l'État (livres VI à X). C'est bien à cette seconde partie que Botero renvoie le lecteur lorsqu'il parle des “*forze esterne*”. Le livre VI, qui traite de la sécurité défensive de l'État face aux ennemis extérieurs, fait office de transition entre le thème de la sécurité intérieure, prépondérant dans la première partie, et celui de la puissance de l'État, dorénavant au cœur de toute la réflexion de Botero. Les livres VII à X sont entièrement consacrés au problème des “*forze*”, qui devient désormais – dans les trois œuvres politiques principales – le terme récurrent servant à désigner les différents éléments de la puissance étatique. On passe donc d'une réflexion sur les qualités nécessaires à l'action du prince à une enquête sur les

---

<sup>32</sup> Sur la redéfinition et l'élargissement de la notion de *puissance* étatique chez Botero, voir Michel Senellart, *Machiavélisme et raison d'État*, PUF, Paris, 1989, ainsi que ma thèse *L'État du Monde. Raison d'État et géopolitique chez Giovanni Botero*, thèse de doctorat de l'Université de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, 2002.

<sup>33</sup> RS, II, 10, p. 118.

composantes nécessaires à la puissance de l'État. C'est là sans doute l'un des apports les plus importants de la raison d'État botérienne. L'auteur formule explicitement cette transition de la question du gouvernement des sujets à la question des instruments de la puissance. Ainsi, le premier chapitre du livre VII, intitulé "*Delle forze*", s'ouvre par ces mots :

Abbiamo sin qui parlato delle cose, con le quali il prencipe potrà governare quietamente i suoi popoli ; ragioniamo ora di quelle, con le quali potrà anche ampliare il suo Stato : queste sono senza dubbio le forze, istrumenti della prudenza e del valore.<sup>34</sup>

Seul un terme générique, les "*cose*", est utilisé pour désigner les outils du gouvernement des hommes ; à l'inverse, le terme plus spécifique des "*forze*" désigne les outils de l'agrandissement et de l'augmentation de la puissance de l'État. Ce n'est pas un hasard : dans le livre II qui lui est consacré, la prudence gouvernementale a un caractère polymorphe, puisqu'elle consiste à la fois en un ensemble de techniques et de règles, et en un développement des savoirs sur le monde. La réflexion sur les forces de l'État va conduire à développer plus encore ces savoirs. C'est ce qui explique que le départ entre le "*conservare*" et l'"*ampliare*" ne soit pas aussi net que ne le laisse entendre Botero : les savoirs qui concernent le "*governare quietamente*" et ceux qui concernent les "*forze*" vont être en fait étroitement liés.

L'utilisation du verbe "*ampliare*" appelle aussi une autre réflexion. Elle est significative car elle signale que le caractère prioritaire de la conservation de l'État sur son agrandissement, affirmé dans le tout premier chapitre de la *Ragion di Stato*, ne signifie pas pour autant un refus de prendre en compte les questions relatives à la puissance. Mais de la même façon que pour les termes "*grandezza*" et "*aggrandire*" dans les *Cause della grandezza delle città*, il faut préciser que le verbe "*ampliare*" chez Botero ne se réfère pas tant à la taille de territoires qui pourraient être agrandis par la conquête, qu'à l'augmentation générale des forces de l'État. La nécessité de la question de la puissance provient d'une conscience aiguë du fait que le système politique international est de part en part régi par les rapports de force entre les États. Même si l'expansionnisme étatique n'est pas préconisé par la doctrine botérienne de la raison d'État, la puissance est une dimension qui ne doit en aucun cas être laissée de côté parce qu'elle garantit la conservation de l'État au même titre que le "*repos*" (*quiete*) des sujets. La puissance concerne elle aussi la question de la conservation, mais dans le cadre d'une réflexion qui prend en compte le fait inter-étatique et géopolitique, et non plus seulement la sécurité intérieure de l'État.

---

<sup>34</sup> RS, VII, 1, p. 221.

Botero justifie la concentration de ses enquêtes sur la puissance par leur aptitude à répondre au problème crucial des rapports de force inter-étatiques. Or c'est précisément dans ce contexte qu'il oppose explicitement la puissance à la question juridico-politique de la souveraineté. Celle-ci, en effet, n'a aucune pertinence dans le cadre d'une analyse des puissances relatives des différents États, comme l'affirme un passage significatif du chapitre IX, 2 intitulé " *Se il prencipe debba agguerrire i sudditi o no* ". Botero y oppose les deux sens que peut avoir le mot " indépendance " lorsqu'il est attribué aux États :

Per decider questa controversia, presupponiamo che il principale stabilimento di un dominio si è l'indipendenza e lo star da sè. Or l'indipendenza è di due sorti, perchè l'una esclude maggioranza e superiorità, ed in questa maniera il Papa, l'Imperatore, il re di Francia, d'Inghilterra, di Polonia, sono prencipi indipendenti ; l'altra indipendenza esclude bisogno d'aiuto e d'appoggio altrui, nel qual modo sono indipendenti quelli, che han forze o superiori o uguali a' nemici ed agli emoli loro. Di queste due indipendenze la più importante è la seconda, perchè quella è quasi accidentale ed esterna, questa sostanziale ed intrinseca ; quella fa ch'io sia signore assoluto e soprano, questa ch'io sia poderoso e di forze sufficienti alla conservazione dello Stato mio e ch'io sia veramente prencipe grande.<sup>35</sup>

Il n'est pas difficile de percevoir à travers ce dénigrement du " seigneur souverain et absolu ", dont l'indépendance n'aurait qu'un caractère " accidentel et externe ", une critique très nette de la nouvelle définition française de la souveraineté temporelle. Lorsque Botero caractérise cette première forme d'indépendance comme celle " *che esclude maggioranza e superiorità* ", il a en ligne de mire la définition bodinienne de la souveraineté : " celui est absolument souverain, qui ne reconnaît rien plus grand que soi après Dieu "<sup>36</sup>. La question du " *poderoso* " et des " *forze sufficienti alla conservazione dello Stato* " agit donc dans la pensée de Botero à la fois comme un substitut et comme un antidote au concept de souveraineté. En outre, ce passage est d'autant plus remarquable qu'il représente un cas presque unique de qualification du prince au moyen du terme juridico-politique de " souverain "<sup>37</sup>. En règle générale, l'opposition à Bodin apparaît bien plus à travers une stratégie de l'évitement et du silence plutôt qu'au moyen d'une opposition frontale contre ses thèses. Il est donc significatif qu'une fois au moins Botero ait voulu justifier le privilège qu'il accorde aux " *forze* " de l'État en délégitimant le concept de souveraineté comme fondement juridique des relations inter-étatiques. Or l'intérêt particulier de cette délégitimation est qu'elle vise moins l'irrégulation du concept de souveraineté que son

---

<sup>35</sup> RS, IX, 2, p. 270.

<sup>36</sup> *Rép.*, I, 7, p. 114.

<sup>37</sup> Le seul autre cas où le prince est qualifié de *soprano* dans la *Ragion di Stato* apparaît lorsque Botero oppose le prince suzerain à ses feudataires, ou encore *signori particolari* : RS, IV, 5, p. 164.

inefficacité politique. Et c'est là au fond toute la logique du discours de la raison d'État, l'opposition du réalisme politique à la légitimation absolutiste. Il n'est pas sans intérêt que l'on retrouve une stratégie tout à fait identique quelques années plus tard, dans les *Discorsi politici, nei quali viene riprovata la dottrina politica di Giovanni Bodino e difesa quella di Aristotele* de Fabio Albergati. Comme le lui avait demandé le cardinal Toledo, Albergati devait montrer que Bodin “ *si era altrettanto dai veri principi della politica, quanto da quelli della dottrina cattolica dilungato* ”<sup>38</sup> :

Si deve condannarlo non soltanto, come per il caso di Machiavelli, per empietà, ma anche per inefficienza : quasi che la sola condanna per empietà sembri, a coloro stessi che la suggeriscono, troppo astratta e troppo poco persuasiva.<sup>39</sup>

Bien entendu, il est frappant là encore de constater que chez Botero le rejet du problème juridico-politique de la souveraineté s'effectue au moyen d'une inscription résolue dans le cadre typiquement machiavélien de l'analyse des rapports de forces. Tout comme dans la “ *divisione de' domini* ” initiale (chapitre I, 2), qui proposait un classement des États en fonction de leurs puissances relatives, le critère discriminant de l'analyse est encore une fois la capacité des États à “ *mantenersi da sé* ”, transcription chez Botero de l'alternative machiavélienne entre la possibilité de “ *reggersi per sé medesimo* ” et la “ *necessità della difesa d'altri* ”<sup>40</sup>. Chez Machiavel, cette grille d'analyse mettait en jeu une idée de la puissance des États dont le contenu était essentiellement militaire : les armées, les soldats et les armes, la puissance de feu. La nouveauté de Botero tient au fait qu'il y incorpore d'autres dimensions et complexifie l'analyse des forces de l'État en y intégrant des données économiques, démographiques et géographiques.<sup>41</sup> Le chapitre “ *Delle forze* ” qui ouvre le livre VII commence par prendre acte de cette multiplicité :

---

<sup>38</sup> Cité par Luigi Firpo, “ Ancora sulla condanna di Bodin ”, *Pensiero politico*, XIV, 1981 (*La République de Jean Bodin*, Atti del convegno di Perugia, 14-15 novembre 1980), p. 180.

<sup>39</sup> Luigi Firpo, *op. cit.* Et Firpo de poursuivre : “ Il bisogno di scienza politica è così forte, il desiderio di accesso ai suoi grandi testi è così diffuso, che si vuol scalzare il prestigio di questi autori, non soltanto sul piano religioso dell'ortodossia, ma su quello della competenza, cioè dell'efficacia dei loro precetti politici ”, p. 180-181.

<sup>40</sup> Cf. *supra*.

<sup>41</sup> De ce fait, le concept de “ puissance ” qui convient sans doute le mieux à Botero est celui qu'a développé Raymond Aron. A la suite de Max Weber qui distinguait les deux concepts de *Herrschaft* et de *Macht*, Aron a proposé de différencier le “ pouvoir ” et la “ puissance ”. Le pouvoir implique l'action et l'actualité, alors que la puissance est quelque chose de permanent et de potentiel. Le pouvoir implique le fait du commandement et la probabilité que ce commandement soit obéi, la puissance suppose la capacité d'imposer sa volonté aux autres, même contre leur résistance. C'est donc à l'aune des relations internationales entre les États que peut être évaluée la puissance. “ La “ politique de puissance ” ou plutôt la *Machtpolitik* des auteurs allemands en tant que doctrine de l'action diplomatique se déduisait de la théorie des relations internationales. Puisque ces relations échappaient aux lois, chaque acteur gardait la responsabilité de son destin et la liberté de tirer l'épée pour la défense de ses intérêts suprêmes. La *Machtpolitik* n'impliquait pas l'impérialisme ou volonté d'élargir l'espace de souveraineté ou de soumettre des peuples étrangers, mais le concept rendait un son nationaliste et s'inspirait d'une philosophie pessimiste : les États, aux prises avec une compétition permanente, tour à tour pacifique et sanglante, ne survivent que par la “ volonté de puissance ” et ne prospèrent que dans l'affirmation orgueilleuse de leur indépendance ”, Raymond Aron, “ Macht, power, puissance. Prose démocratique ou poésie démoniaque ? ” [1964], in Raymond Aron, *Etudes politiques*, Gallimard, 1972, p. 171-194. A l'exception notable



egli sarebbe cosa lunga il voler dimostrare minutamente tutte quelle cose che si possono chiamar forze d'un prencipe ; io mi contenterò delle principali, che sono gente molta e valorosa, e denari, e vettovaglie, e monizioni, e cavalli, ed arme da offesa e da difesa<sup>42</sup>.

Dans ce cadre, la dimension économique va occuper une place très importante, et constituer l'essentiel de la réflexion dans les livres VII et VIII. Pourtant, il serait erroné de voir dans les “*forze*” telles que les conçoit Botero une disparition de la dimension militaire proprement machiavélienne. Économie et population sont privilégiées d'abord et avant tout parce que la richesse et les hommes d'un État sont la base de sa puissance militaire. Nous allons voir que les deux livres IX et X, sur lesquels s'achève la *Ragion di Stato*, forment un traité de politique militaire, un petit “art de la guerre” qui fait écho à celui de Machiavel.

Ainsi, au début du livre IX, le passage décisif sur les deux indépendances que nous avons cité sert précisément à souligner que la force militaire est au fondement de la puissance : la véritable indépendance est celle qui permet de résister aux volontés hégémoniques des autres États, ce qui implique d'avoir sa propre armée. Tout le passage s'insère en fait dans une réflexion qui reprend à son compte la critique machiavélienne des milices mercenaires<sup>43</sup> et toute la thématique des “*armi proprie*”. Les défauts des armées de mercenaires sont multiples : elles sont susceptibles d'être corrompues par les ennemis, de ne pas être présentes au moment voulu, d'être appelées par les dangers que peuvent courir leurs pays d'origine, de se mutiner ou encore de trahir le prince qui les emploie. Par rapport au débat florentin sur les “*armi proprie*”, Botero apporte surtout un argument original : le plus grand défaut des milices mercenaires vient du fait qu'elles dénaturent les pays en y introduisant des mœurs étrangères.

Ma adduciamone ora uno [= un male] maggiore di tutti i suddetti. Non è cosa più pregiudiziale agli Stati, che l'introduzione dei costumi stranieri, perché portano seco mutazione di Stato e ruina di repubblica ; or non è via con la quale entrino questi più impetuosamente, che con gli eserciti forastieri.<sup>44</sup>

---

du “son nationaliste”, le passage de Botero sur “les deux indépendances” conduit déjà à formuler cette idée. Voir aussi Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1984 [1962], chap. II, “La puissance et la force ou des moyens de la politique extérieure”, p. 58-80.

<sup>42</sup> *RS*, VII, 1, p. 221.

<sup>43</sup> Ainsi, juste après le passage que nous avons cité, Botero poursuit : “Ora, io non potrò mai esser indipendente in questo secondo modo, senza forze proprie, perchè la milizia forastiera, comunque ella sia obligata, dependerà sempre più dagli interessi proprii, che da' tuoi, e così spesso t'abbandonerà ne' tuoi bisogni”, *RS*, IX, 2, p. 270.

<sup>44</sup> *RS*, IX, 2, p. 273.

C'est là selon Botero l'une des causes du déclin de l'Empire romain, mais il se réfère surtout à l'exemple français. Les " *costumi stranieri* " les plus dangereux sont bien sûr les hérésies, or elles furent introduites en France par les milices suisses et allemandes auxquelles François Ier et Henri II eurent recours.<sup>45</sup> Ce dernier argument permet de mieux comprendre l'appropriation du thème des *armi proprie* par notre auteur : une thématique profondément machiavélienne est adjointe à la lutte contre toutes les politiques susceptibles d'augmenter le risque hérétique. Au total, comme chez Machiavel, le risque que représente l'éventualité d'une rébellion des armées constituées par les propres sujets des princes est donc bien moindre que celui que les milices mercenaires font courir. Et l'on peut ainsi voir dans ce chapitre IX, 2 une relecture et une réactualisation des réponses de Fabrizio Colonna à Cosimo Rucellai dans le livre I de l'*Arte della guerra*, à travers lesquelles Machiavel rejette les objections contre l'*Ordinanza* florentine.<sup>46</sup>

L'ensemble du livre IX entend déterminer les conditions d'une armée de qualité, et propose pour ce faire un ensemble de considérations à la fois administratives, techniques, morales, tactiques et disciplinaires. Comme Machiavel dans l'*Arte della guerra*, Botero propose d'imiter les façons de faire la guerre propres à la Rome antique. Il attire d'abord l'attention sur la question de la sélection des soldats durant la levée des troupes – qu'il appelle, de façon significative, " *deletto* ", suivant ainsi Machiavel qui tenait à employer ce latinisme rarissime<sup>47</sup> –, et sur les spécificités techniques des différentes armes qu'il faut privilégier, selon qu'elles ont des fonctions défensives ou offensives. Concernant l'*ordinanza*, c'est-à-dire la disposition des troupes et des corps de bataille, Botero suit de près les instructions de Machiavel dans le livre III de l'*Arte della guerra*. Il exalte le modèle des légions romaines, préférables aux phalanges macédoniennes : à la suite du Florentin, il affirme que la supériorité des légions tient à leur tripartition<sup>48</sup> ; il explique dans les mêmes

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 273-274. L'argument sera repris dans les *Relazioni universali*, troisième partie, premier livre.

<sup>46</sup> Cf. Niccolò Machiavelli, *Dell'arte della guerra*, in *Opere*, I, a cura di Corrado Vivanti, Torino, Einaudi-Gallimard, 1997, notamment I, 13, p. 547-550 et I, 19, p. 555-557. Botero pouvait avoir à sa disposition l'une des dix rééditions du livre, publié pour la première fois chez Giunta à Florence en 1521. Voir Rodolfo De Mattei, " *Aspetti della fortuna dell'Arte della guerra* " in *Italia nei secoli XVI e XVII* ", in Rodolfo De Mattei, *Dal premachiavellismo all'antimachiavellismo*, Firenze, Sansoni, 1969, p. 293-311. De Mattei montre que les auteurs politiques du XVI<sup>e</sup> reconnaissent communément à Machiavel " *una perizia in fatto di scienza militare* ", ce qui n'empêchait pas la condamnation de l'idée d'un effet néfaste de la religion chrétienne sur la *virtù militare* (De Mattei cite à ce propos Bozio et Albergati, p. 300-301). C'est d'ailleurs cette question en particulier – outre la condamnation générale de l'œuvre du Florentin – qui seule explique le silence assourdissant de nombreux experts de la chose militaire qui ne le citent même pas (p. 301-303). Il n'y a donc pas contradiction entre l'attaque dirigée expressément contre cet aspect de la pensée de Machiavel dans le *De regia sapientia* et la présence de l'*Arte della guerra* dans la *Ragion di Stato*.

<sup>47</sup> Le chapitre " *Della scelta de' soldati* " (RS, IX, 3, p. 275) commence ainsi : " *Or la prima via di far i tuoi soldati arditì e valorosi sarà il deletto, o vogliamo dire scelta*, perché non tutti sono atti d'animo, non disposti di corpo a durare i travagli e i disagi della milizia... ". Machiavel : " *Sendo pertanto necessario prima trovare gli uomini, conviene venire al deletto di essi, ché così lo chiamavano gli antichi ; il che noi diremmo scelta*, ma, per chiamarlo per nome più onorato, io voglio gli serviamo il nome del deletto. ", Niccolò Machiavelli, *Dell'arte della guerra*, I, 13, *cit.*, p. 545 (c'est moi qui souligne).

<sup>48</sup> On retrouve ainsi la division des légions en " *tre sorti di soldati : prencipi, astati, triari* " ; cf. Machiavelli, *op. cit.*, III, 1, p. 591 : " *i romani avevano tripartita ciascuna legione in astati, prencipi e triarii* ".

termes que Machiavel les fonctionnements respectifs des deux types d'armées, et il lui emprunte l'idée selon laquelle les Suisses ont imité le modèle des phalanges plutôt que celui des légions<sup>49</sup>. Botero souligne enfin la supériorité des armées suisses par rapport aux Italiens dans le domaine de l'*ordinanza*, se souvenant sans doute à la fois des remarques de Machiavel<sup>50</sup> et de celles de Guicciardini dans la *Storia d'Italia*<sup>51</sup>, concernant l'efficacité des carrés suisses. Dans les chapitres suivants, il incite à prendre en compte le rôle des facteurs moraux et religieux sur le comportement des troupes.<sup>52</sup> Travail sur les âmes, mais bien sûr aussi travail sur les corps, les soldats doivent être soumis à une discipline très stricte, impliquant à la fois le contrôle de leurs habitudes corporelles, alimentaires, sexuelles, et la programmation d'une multitude d'exercices physiques, utilitaires ou récréatifs. L'instauration d'un système équilibré de récompenses et de peines doit par ailleurs permettre d'assurer l'ordre à l'intérieur de l'armée. Botero préconise enfin certaines pratiques qui contribuent à augmenter la vaillance des soldats : faire jouer l'émulation entre des sujets originaires de régions ou de pays différents, mettre les troupes dans la nécessité de combattre en les privant de possibilités de repli, ou encore préférer toujours l'offensive plutôt que la défensive.

Le livre X poursuit cet art de la guerre à l'usage des prince en s'attachant à la figure du capitaine et aux qualités qui doivent être les siennes (chapitres 1 à 6). Dans une deuxième partie du livre (chapitres 7 et 8), l'auteur évalue les avantages respectifs des différents corps d'armée : marine et armée de terre, cavalerie et infanterie. Contre l'idée répandue selon laquelle la maîtrise des mers assure celle de la terre, il tient à ce que le développement des forces terrestres soit la priorité des États. Il en est conscient, tout l'intérêt de cette question est lié aux nouveaux problèmes stratégiques que pose aux récentes puissances coloniales le contrôle des possessions en terres lointaines. Faut-il se contenter de la maîtrise des océans, comme le préconisait le premier vice-roi des Indes, l'amiral portugais Francisco de Almeida, ou est-il préférable de conquérir de nouveaux territoires et de s'y implanter, comme le voulait Alfonso de Albuquerque, qui conquiert Goa,

<sup>49</sup> Comparer tout le chapitre IX, 6 " Dell'ordinanza " à *Dell'arte della guerra*, III, 1 p. 591-593.

<sup>50</sup> *Discorsi*, II, 4 et 16-19, P., XIII.

<sup>51</sup> Cf. Francesco Guicciardini, *Storia d'Italia*, Livre I, chap. XI. Il faut remarquer cependant que la position de Guicciardini par rapport aux Suisses est plus ambiguë que celle de Machiavel, puisqu'il les critique à partir du récit des guerres de 1521-1522, notamment en raison de leur lenteur et de leur indécision, cf. livre XIV, chap. VI, VII et XIV. Concernant l'art de la guerre chez Guicciardini, cf. Pierre Benedittini, " La guerre et son lexique dans l'*Histoire d'Italie* " in Francesco Guicciardini, *Histoire d'Italie*, édition établie par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Robert Laffont, Paris, 1996, II, p. 690-700.

<sup>52</sup> " [...] chi è accompagnato dalla giustizia prosegue la sua causa animosamente e si espone con più sicurezza a' pericoli ; di più i sudditi servono prontamente il principe e 'l soccorrono de' loro beni. [...] Deve dunque il principe e 'l capitano far sì che i suoi tenghino la guerra per giusta, il che si farà domandando per via d'ambasciatori e per feciali (il che usavano solennemente i Romani) cose giuste da' nemici, o ricusando l'ingiuste ; chiamando Dio in testimonio di non entrar in guerra nè per leggierezza, nè per ambizione, nè per abusar della vita e del sangue de' suoi impertinatamente, ma per difesa della religione, per mantenimento dello Stato e per onor suo ", *RJ*, IX, 7, p. 285-286 ; cf. aussi le chap. 8 " Del far ricorso a Dio ".

Malacca et Ormuz pour le compte du Portugal ?<sup>53</sup> Pour Botero, cela ne fait aucun doute, “ *la potenza marittima s'appoggia alla terrestre come al suo fondamento* ”<sup>54</sup> . Cette position découle en fait directement de la conception qu'il se fait de la puissance. C'est le potentiel des ressources dont dispose un État qui constitue ses *forze* : il s'agit des hommes, des matières premières, des produits de l'industrie et des armes, toutes choses qui ne peuvent provenir que de la terre. Quant à la préférence qu'il faudrait accorder à la cavalerie ou à l'infanterie, Botero subordonne cette question aux aspects territoriaux de la stratégie militaire : il faut préférer la cavalerie dans les plaines, mais adopter l'infanterie partout ailleurs.<sup>55</sup> Seule l'infanterie permet donc de conquérir de nouveaux territoires, car les peuples assiégés se réfugient toujours dans des places fortes contre lesquelles la cavalerie ne peut rien.<sup>56</sup> Enfin, l'artillerie constituant la force de feu la plus décisive, elle doit en règle générale être privilégiée.<sup>57</sup> Sur ce dernier point, Botero prend acte de l'évolution de l'usage des armes à feu dans la pratique militaire depuis l'époque de Machiavel : ce dernier pouvait encore sous-évaluer l'artillerie de campagne à une époque où domine encore “ l'action tactique décisive à l'arme blanche ”<sup>58</sup>, et n'estimer vraiment nécessaire que l'artillerie de siège.

Donnant tout son sens aux considérations militaires des derniers livres de la *Ragion di Stato*, le dernier chapitre du livre est un appel aux princes à mener la guerre contre les Turcs infidèles. Mais cet appel a une signification politique particulière : il ne donne pas lieu à de grandes envolées lyriques, et il est surtout présenté comme la réponse adéquate aux besoins de conquête des États. Puisqu'il faut respecter à la fois l'éthique chrétienne et le droit de guerre selon lequel ne peut être juste que la guerre défensive, la question de l'agrandissement de l'État devient problématique : “ *Come dunque potrò io – dirà alcuno – dilatar lo Stato mio ?* ”<sup>59</sup>. Botero résout la question en ayant recours à l'idée d'une fonction défensive de certaines guerres offensives : lorsque le bien public est menacé par un ennemi extérieur, la guerre offensive est alors permise. Or c'est précisément le cas avec le Turc, “ *un nemico tale, che non pensa mai d'altro che dell'oppressione della Cristianità* ”<sup>60</sup>. La guerre a donc bien lieu d'être, elle doit simplement être en accord avec les intérêts de l'Église et de la Chrétienté, et Botero entend par là faire mentir Machiavel qui n'eut d'autre soin que

<sup>53</sup> RS, X, 7, p. 330.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 331.

<sup>55</sup> RS, IX, 8, p. 332. Là encore, Machiavel est sans doute la source de Botero : cf. *Dell'arte della guerra*, II, 7, *cit.*, p. 566-567, où les victoires des Parthes grâce à la cavalerie sont expliquées par la supériorité de celle-ci sur l'infanterie quand la “ *regione* ” est “ *larghissima* ”. Mais à la différence de Botero, Machiavel n'en tire pas une règle générale : la cavalerie a pour lui une fonction très secondaire. Voir à ce propos Piero Pieri, “ *Introduzione* ” in Niccolò Machiavelli, *Dell'arte della guerra*, a cura di Piero Pieri, Roma, Edizioni Roma, 1937, p. LIV-LVI.

<sup>56</sup> RS, IX, 8, p. 334, autre argument qui vient de Machiavel, *Dell'arte della guerra*, II, 7, *cit.*, p. 568.

<sup>57</sup> RS, X, 8, p. 334-335.

<sup>58</sup> Piero Pieri, “ *Introduzione* ”, *cit.*, p. LII. Selon Pieri, ce n'est vraiment qu'à partir de la bataille de Saint-Quentin (1557) que l'usage des armes à feu s'impose définitivement dans les batailles de campagne.

<sup>59</sup> RS, X, 9, p. 336.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 337.

d'accuser l'Église d'avoir ôté aux Italiens leurs vertus belliqueuses, au lieu de les inciter à combattre les Infidèles.

L'examen des deux derniers livres de la *Ragion di Stato* est riche d'enseignements puisqu'il permet de rappeler que la guerre demeure l'horizon à l'intérieur duquel évolue encore la pensée de la conservation politique propre à Botero. D'un côté, il est certain que la guerre et la politique n'ont plus chez Botero le même rapport étroit que chez Machiavel. De l'autre, la puissance militaire continue d'être l'objectif ultime de la thématique botérienne des forces de l'État. Les contextes sont différents : alors qu'avec les guerres d'Italie une menace constante provenait de l'extérieur, c'est d'abord depuis l'intérieur que les guerres de religion minent les États à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour Machiavel, face à la généralisation d'un nouveau type de guerres, beaucoup plus rapides, bien plus violentes et dévastatrices qu'auparavant, et face à la transformation de la Péninsule en un immense champ de bataille pour les grandes puissances étrangères, la réponse consiste à intégrer les nouveaux paramètres de la conquête militaire dans la pensée politique.<sup>61</sup> Si Machiavel représente un tournant, c'est sans doute parce qu'à partir de lui la politique et la guerre ne peuvent plus être pensées indépendamment l'une de l'autre : la guerre “ *è sola arte che si aspetta a chi comanda* ”<sup>62</sup>. Pour survivre, l'État doit à tout prix se diriger vers la conquête. L'Italie de Botero en revanche est très largement stabilisée du fait d'une domination espagnole sans partage. Au niveau européen, l'instabilité et la guerre entre les États paraissent déterminées bien plus par la fracture religieuse que par la volonté ou la nécessité de la conquête. Le premier des dangers vient donc de l'intérieur : ce n'est plus la guerre qui fait et défait les États, mais la division interne et les troubles religieux qui provoquent les guerres. La “ *quiete* ” et la neutralisation des “ *novità* ” sont donc les premiers objectifs de la politique intérieure des États. Il faut aussi replacer la question du conflit chez Botero dans le cadre de la “ scène politique baroque ” : c'est le propre de cette époque de condamnations unanimes des *novità* et des troubles que de penser la politique sur un modèle de conflictualité qui n'est plus celui de la “ *battaglia campale* ”, comme chez Machiavel.<sup>63</sup> L'affrontement est moins direct, ses voies sont masquées et tortueuses : il est maintenant surtout question de conjurations, de complots, de “ coups d'État ” dans le sens que lui donnera bientôt Gabriel Naudé. La chose est bien connue : toute une casuistique de la dissimulation, de la tromperie, de la “ *frode* ” va dominer, à partir du tournant du siècle, toute la littérature de la raison d'État.

---

<sup>61</sup> Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002.

<sup>62</sup> P., XIV, 1.

<sup>63</sup> Rosario Villari, *Elogio della dissimulazione. La lotta politica nel Seicento*, Laterza, Roma-Bari, 1993.

Cependant, il faut sans doute voir un effet durable des guerres d'Italie et de la pensée politique qu'elles ont largement contribué à engendrer dans le fait que Botero souligne qu'un État ne peut assurer sa survie qu'en développant sa puissance. Comme pour Machiavel, celle-ci ne peut être justement évaluée que par la capacité d'un État à résister à tous les autres : seule compte son indépendance politique et militaire, et c'est le développement de ses forces qui lui permet d'atteindre cet objectif. Par là, Botero s'attache une fois de plus à déplacer la pensée politique du terrain bodinien de la souveraineté pour la resituer dans le champ machiavélien des rapports de force. Sans doute, contrairement à Machiavel, Botero propose-t-il un schéma plus défensif qu'offensif, marqué plus sensiblement par l'exigence de la conservation que par celle de la conquête. Mais si la conservation de l'État est prioritaire, l'insistance sur le développement des forces tient au fait qu'elles concernent tout autant la nécessité de sa croissance :

Il fine delle forze di un prencipe si è la conservazione o ampliacione dello Stato.<sup>64</sup>

Et c'est donc aussi parce qu'avec Botero la guerre reste toujours l'horizon de la pensée politique que le prince doit avoir pour objectif de développer la puissance de l'État. C'est pourquoi il n'est pas indifférent que la *Ragion di Stato* se termine sur un " art de la guerre " dont on a pu voir qu'il est en grande partie un condensé des mots et des idées machiavéliennes. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les textes dans lesquels Botero s'oppose le plus violemment à Machiavel soient ceux qui concernent les possibilités de penser ensemble la guerre et la politique ecclésiastique. Le *De Regia Sapientia* était bien moins une condamnation générique de la politique machiavélienne qu'une réfutation de l'idée selon laquelle l'Église aurait affaibli l'esprit guerrier des Italiens en véhiculant une morale " efféminée " et pacifiste. L'objectif était alors justement de montrer comment l'histoire religieuse était pleine d'exemples militaires qui constituaient des modèles pour les princes modernes. La fin de la *Ragion di Stato* montre par ailleurs que non seulement la guerre continue d'être une préoccupation majeure de Botero, mais aussi qu'il est prêt à suivre les recommandations de Machiavel, et qu'il entend comme lui proposer une organisation de l'armée qui s'inspirerait du modèle romain. La question du réarmement de la Contre-Réforme ne concerne donc pas seulement le champ idéologique et culturel : il s'agit aussi d'un réarmement militaire et pratique, et la défense du catholicisme est pensée aussi à travers la structure guerrière. Le dernier chapitre de la *Ragion di Stato* fait d'ailleurs directement écho au dernier chapitre du *Prince* : ce n'est pas un hasard – même si la chose peut sembler ironique – si à nouveau le discours se clôt sur un appel aux armes. Non plus

---

<sup>64</sup> RS, VII, 10, p. 233.

contre les barbares du dedans, certes, mais contre celui qui se trouve “ à notre porte ”<sup>65</sup> : le Turc.

En ayant recours à Machiavel, Botero évitait une opposition frontale avec Bodin. Plutôt qu’une dispute ou qu’une controverse, il s’agissait d’élaborer un discours politique de substitution. A l’époque de la Contre-Réforme, l’un des principaux enseignements de la double pratique de la censure et de la controverse était qu’à trop contester les thèses ennemies on ne faisait que les mettre en valeur. Au moment où les *Six livres de la République* diffusent dans toute l’Europe une pensée de l’État à la fois française et “ anti-papiste ”, Botero entend redonner une couleur à la fois italienne et catholique à la langue politique. En dépit des censures dont il fut l’objet, Machiavel resta le patrimoine politique commun des Italiens du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais Botero pouvait surtout trouver dans l’“ *arte dello stato* ” du Secrétaire florentin des instruments d’analyse et de compréhension de la réalité politique alternatifs à la pensée juridico-politique. Il devenait alors possible d’occulter les raisons à la fois politiques et juridiques qui conduisaient à l’affirmation de la supériorité des prérogatives temporelles sur les raisons de l’Église. Afin de proposer une pensée du gouvernement à la fois anti-souveraine et efficace dans le cadre des nouveaux États territoriaux modernes, le discours de la raison d’État fut ainsi dès sa naissance une traduction catholique de la langue politique de Machiavel. C’est bien là sans doute l’une des clés qui permettent d’expliquer l’immense fortune éditoriale de la *Ragion di Stato* botérienne, et la profonde influence que ce livre exerça sur la culture et la pensée politique européenne de la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>65</sup> RS, X, 9, p. 337.